

Sur le «philhellénisme» des Arsacides

JÓZEF WOLSKI

Les temps qui ont suivi la seconde guerre mondiale ont amené un remaniement profond de notre regard quand il s'agit des problèmes orientaux, des peuples orientaux, avant tout des peuples de l'antiquité. Ce n'est pas seulement l'augmentation des sources qui en fut la cause. Certes le nombre des sources écrites, des monuments produits par les sociétés orientales, grâce aux résultats des fouilles, a créé une nouvelle base pour approfondir la connaissance du rôle des peuples orientaux, de leur apport dans la culture générale de l'humanité. Or, pour une grande part, ce nouveau regard de la science fut façonné par des facteurs de nature générale; c'est le départ dans les recherches d'une approche trop étroite qui consistait à ne voir que l'Europe, poussée au premier plan au préjudice du reste du monde, dans ce cas de l'Orient avec son histoire de plusieurs millénaires. Enfin, non moins important en était la contribution des peuples mêmes de l'Orient dont le cadre s'est associé aux efforts d'autres peuples pour approfondir son passé.

La tâche posée devant la science quant à cette problématique n'était pas facile si l'on tient compte de préjugés accumulés, d'opinions négatives touchant ou bien la totalité de l'Orient dans l'antiquité, ou bien ses représentants particuliers. C'est surtout l'Iran, la monarchie perse des Achéménides, qui fut exposée aux attaques de la part des Grecs, de l'historiographie grecque. Les Grecs ont senti profondément les tentatives perses contre leur liberté, contre l'existence de leur manière de vivre, avant tout sous Darius I et Xerxès (499-479 av. J.C.), ensuite l'ingérence de la diplomatie et de l'or perses dans les affaires intérieures de la Grèce¹. Dans ce

* Version française, élargie et complétée par les renvois à la littérature la plus récente d'un article publié en polonais dans: *Annales Universitatis Mariae Curie-Sklodowska*, Lublin, vol. XXXIX, 1, Sectio F, 1974, 1-9-

¹ Cf., pour l'ensemble de ce problème, l'oeuvre collective: *Grecs et Barbares, Entretiens sur l'Antiquité Classique VIII*, Vandoeuvres-Genève, 1961.

conflict joué au moyen d'armes propres à cette époque, les Grecs avaient recours à un expédient dont la force d'influence persiste jusqu'à nos jours. Au cours d'une action de propagande, ils se servaient, pour définir les Perses, de la dénomination de «barbares». Cette idée verbale au caractère péjoratif, tenait une place stable dans le vocabulaire grec pour désigner les peuples étrangers au style de vie grec. Comme on le sait, dans le système élaboré par Aristote, les Perses tenaient, comme tous les Orientaux, la place d'esclaves destinés à être gouvernés par les Grecs. Alexandre le Grand après la conquête de la Perse, pensait à effacer, bien qu'élève d'Aristote, cette coupure en essayant d'introduire un *modus vivendi* entre les Macédoniens victorieux et les Perses vaincus en créant d'eux une élite². Il faut cependant douter de la possibilité de réaliser ce plan, vu les difficultés apparentes³, et la mort du Macédonien a mis fin à ces conceptions. Ses successeurs, influencés par les réalisme politique, ont vite renoncé à ce plan et, bien qu'avec des nuances, sont revenus sur les pas d'Aristote.

Pourtant c'est déjà au III^e siècle av. J. C. que se sont signalés les premiers signes de l'affaiblissement de la suprématie politique du système créé par Alexandre le Grand, de l'hellénisme en Orient, surtout en ce qui concerne la monarchie des Séleucides, héritiers de la plus grande monarchie des diadoques. Le processus de l'effondrement de l'empire des Séleucides observé en Asie Mineure, où se sont formés les Etats indigènes, Cappadoce, Pont, Bithynie, a pris une forme particulièrement dangereuse en Iran. Presque en même temps, aux confins nord-est de l'Iran, ont pris naissance deux Etats d'importance, celui des Gréco-Bactriens et celui des Parthes (240 env. av. J. C. - 226 ap. J. C.)⁴. Ces derniers, bien que faibles au commencement, ont atteint, sous la dynastie des Arsacides, une puissance qui a leur permis d'évincer les Séleucides de l'Iran et de la Mésopotamie et avoir des visées sur la Syrie en se comportant comme héritiers des Achéménides⁵.

Cependant, malgré cette puissance suffisante à leur faire valoir une position égale à celle de Rome⁶, l'historiographie grecque continuait à imiter son attitude, élaborée contre les Perses, aussi contre les Parthes, refusant de leur reconnaître quelque importance, surtout dans le domaine de la politique

² C'est F. Schachermeyr, *Alexander der Grosse*, Wien, 1972, 319 ss., qui donna la dernière mise au point de cette question. Voir aussi M. A. Levi, *Alessandro Magno I-II*, Milano, 1977, 362 et *passim*.

³ Voir, pour ce problème, les remarques pénétrantes de P. Briant, *Conquête territoriale et stratégie idéologique: Alexandre le Grand et l'idéologie monarchique achéménide*, dans: *Actes du Colloque International sur l'idéologie monarchique dans l'antiquité*, Cracovie-Mogilany du 23 au 26 octobre 1977, Cahiers Scientifiques de l'Université Jagellone, Travaux Historiques 63, Kraków, 1980, 37-83.

⁴ Cf. J. Wolski, «L'effondrement de la domination des Séleucides en Iran au III^e siècle av. J. C.», *Bulletin intern. de l'Acad. Polon. des Sciences, Cl. de Philologie-Cl. d'Histoire et de Philos.*, No suppl. 5, Cracovie, 1947, 13-70.

⁵ Quand il s'agit de la Syrie, voir J. Wolski, «Les Parthes et la Syrie», *Acta Iranica* 5, 1977, 395-417.

⁶ L'opinion exprimée par Justin, *XLI* 1, 1: *Parthie penes quos velut divisione orbis cum Romanis facta nunc Orientis imperium est.*

et de la culture⁷. Décriés comme Nomades⁸, incapables comme tels d'entreprendre quelque chose d'envergure, les Parthes deviennent l'objet d'une propagande sévère: leur perfidie était proverbiale. Influencés par l'historiographie antique et par son analyse parfois très superficielle, les modernes ont pris une position fixe envers les Parthes en tenant le débâcle militaire comme identique avec la chute culturelle: la défaite des Séleucides signifiait la catastrophe de l'hellenisme⁹. Bien que cette opinion soit inexacte du point de vue de la méthodologie et ne soit plus reconnue dans la science, néanmoins elle a influencé les jugements à propos des Parthes restés plutôt négatifs. Un domaine seulement était traité d'une manière différente, celui de l'art militaire. Etant donné les succès remportés par les Parthes sur le champ de bataille, il était impossible de leur refuser une réputation digne des vainqueurs de Carrhae¹⁰.

Et il faut considérer une circonstance dont l'influence était à même d'agir au détriment des Parthes. C'est l'activité des Perses Sasanides, successeurs des Parthes-Arsacides qui, pour amoindrir l'importance de leurs prédécesseurs, avaient recours à un procédé chronologique en limitant la durée de leur règne à 200 ans, en réalité 460¹¹. Dans ces conditions on ne se sent pas surpris, compte tenu du petit nombre des sources indigènes, tant écrites que matérielles, et de la partialité de la tradition antique, composée uniquement des relations d'auteurs grecs et latins, de voir l'histoire des Parthes embrouillée et incapable de donner réponse à maintes questions¹². Bien entendu, il y faut mettre l'accent sur l'approche générale, quand il s'agit des Parthes, quand même les études particulières y ont contribué d'une manière importante. Ce n'est que la seconde guerre mondiale qui devait en changer les perspectives.

En premier lieu, on s'est mis à soumettre à une analyse approfondie les sources gréco-latines et à en dégager les nouveaux éléments ou bien à interpréter les données ici contenues en les traitant de façon libre de préjugés et de jugements pris d'avance¹³. Une importance capitale y possède le

⁷ Une position particulièrement négative occupe H. H. von Osten, *Die Welt der Perser*³, *Grosse Kulturen der Frühzeit*, Stuttgart, 1956, 116 ss. Voir aussi J. B. Bury, *The Hellenistic Age and the History of Civilisation, dans: The Hellenistic Age*², Cambridge, 1968, 1-31, qui tient les Parthes pour civilisés par les Séleucides.

⁸ Cf. P. Bernard, «Plutarque et la coiffure des Parthes et des Nomades», *Journ. des Savants*, janvier-juin 1980, 67-84, dont les conclusions particulièrement intéressantes tiennent à analyser des traits physiques et aux conséquences qui en découlaient pour évaluer la position culturelle des peuples nomades, parmi eux des Parthes.

⁹ C'est Ed. Meyer, *Ursprung und Anfänge des Christentums II*, Berlin, 1921, 272, qui a énoncé une pareille opinion.

¹⁰ Cf. E. Gabba, *Sulle influenze reciproche degli ordinamenti militari dei Parti e dei Romani*, *Accad. Naz. dei Lincei*, Anno 358, 1966, Quaderno N 76, 53. Voir aussi J. Wolski, «L'aristocratie foncière et la formation de l'armée parthe», *Klio* 63, 1981, 105-112.

¹¹ C'est J. Wolski, *Arsakiden und Sasaniden, Festschrift Fr. Altheim, Beiträge zur Alten Geschichte und deren Nachleben I*, Berlin, 1968, 315-322, qui a abordé ce problème pour indiquer son rôle dans la dépréciation des Arsacides.

¹² Voir J. Wolski, *Points de vue sur les sources gréco-latines de l'époque parthe, Prolegomena to the Sources on the History of Pre-Islamic Central Asia*, Budapest, 1979, 17-25.

¹³ Cf. J. Wolski, «The Decay of the Iranian Empire of the Seleucids and the Chronology of the Parthian Beginnings», *Berytus* 12, 1957, 35-52, qui a soumis la tradition des sources à une analyse approfondie.

nouveau matériel archéologique, résultat des fouilles conduites ces dernières années en Iran, monnaies, parchemins, inscriptions¹⁴. Une place de premier ordre appartient aux fouilles de Nisa. La découverte à la lisière nord de l'Iran d'un ensemble de palais des Arsacides, somptueusement ornés de chef-d'oeuvres de l'art grec, mais avec des signes de l'influence de l'art iranien, difficile à expliquer dans ce coin distant d'Iran, a puissamment contribué à contester la validité des opinions qualifiant les Parthes de barbares¹⁵. Et la découverte, aussi à Nisa, d'une grande quantité d'ostraka en langue araméenne, servant de quittances des prestations en vin, ce qui est la meilleure preuve du système très développé de l'administration financière dans l'Etat parthe, conduit dans la même direction¹⁶.

Les historiens avaient maintenant à leur disposition un matériel de sources abondant qui, lié à un nombre assez important de données provenant des fouilles en Mésopotamie, à Dura-Europos¹⁷ et, dernièrement, à Hatra, a créé la base pour une critique pénétrante du problème en question. Il serait inutile de continuer les réflexions générales sur l'attitude de l'historiographie moderne à propos des Parthes étant donné que le problème reste encore ouvert¹⁸. Mieux vaut s'enquérir sur une question particulière capable de nous fournir la réponse à un point essentiel dans la discussion, donc celui du philhellénisme des Arsacides. C'est ce problème qui, dans les recherches, attire l'attention des savants et sert d'argument pour étayer l'hypothèse de la dépendance des Parthes-Arsacides de la culture grecque, du manque chez eux d'une conception indépendante du pouvoir émanant du milieu iranien, par contre témoignant de leur servitude envers l'héritage grec¹⁹. Alors seulement on serait autorisé à admettre que la conception antérieure présentant les Arsacides comme apprentis ouverts uniquement aux influences de la culture grecque ne trouve pas de fondement dans les sources²⁰. Le point suivant consisterait à analyser l'attitude globale des Arsacides envers les Grecs, leurs sujets, pour trouver ici une nouvelle base capable de nous aider à saisir le problème dans sa totalité.

Il faut considérer la question du philhellénisme des Arsacides comme très compliquée. D'une part, on s'en rapportait à la conviction, très répandue dans

¹⁴ Voir la bibliographie des récents travaux consacrés à ce sujet chez L. Vanden Berghe, *Bibliographie analytique de l'archéologie de l'Iran ancien*, Leiden, 1979, contenant presque quatre mille titres.

¹⁵ Cf. G. A. Koschelenko, *Kultura Parfii (La culture de la Parthyène)*, Moskva, 1966. A citer aussi R. Ghirshman, *Parthians and Sasanians*, Londres, 1962, dont le récit développe ce problème sur une plate-forme contemporaine très large.

¹⁶ Cf. I. M. Diakonoff-W. A. Livschitz, *Dokumenty iz Nisy 1 v. do n.e. (Les documents de Nisa du 1^{er} siècle av. n.e.)*, Moskva, 1960.

¹⁷ Cf. Excavations at Dura-Europos, *Part I The Parchments and Papyri*, New Haven, 1959.

¹⁸ Pour un aperçu de l'état en question voir J. Wolski, «Iran und Rom, Versuch einer historischen Wertung der gegenseitigen Beziehungen», *ANRW II*, 9, 1, Berlin-New York, 1976, 195-214.

¹⁹ C'est avec cela que renoue avec force H. H. von Osten, *Die Welt der Perser*, 116.

²⁰ Voir à ce propos les remarques de M. Rostovtzeff, *Social and Economic History of the Hellenistic World I-III*, Oxford, 1941, ainsi que de D. Schlumberger, *Orient hellénisé, L'art grec et ses héritiers dans l'Asie non méditerranéenne*, Paris, 1970.

l'historiographie antique et moderne, de leur barbarie, d'autre part, on se référerait au fait bien attesté de voir les Arsacides se servir de la langue grecque dans les inscriptions ainsi que dans les parchemins, et surtout, jusqu'au I^e siècle ap. J. C., dans les légendes des monnaies. A vrai dire, ce matériel est bien intéressant pourtant, à l'exception des monnaies, peu riche. Et de plus, on ne peut pas oublier que la plupart de ces documents provient de la Mésopotamie, surtout de Dura-Europos, donc de cette partie du royaume parthe qui entretenait beaucoup de relations commerciales avec les provinces orientales de l'empire romain où la langue grecque était dominante²¹. Pour trouver une approche méthodique et globale à ce problème, pour gagner un fondement plus large pour les recherches, il faut s'en rapporter non seulement aux Parthes, mais aussi aux pays voisins.

Nous trouvons notamment en Iran est, dans la partie appartenant à la monarchie indienne de la dynastie des Maurya, du règne d'Asioka, III^e siècle av. J. C., des inscriptions rupestres bilingues, grecques et araméennes, cependant personne n'en tirerait la conclusion comme aussi par ex. de l'inscription trilingue de Shapour I, nommée «Res gestae divi Saporis», de traiter ces souverains comme philhellènes²². Il est abusif et dépassant les cadres des déductions méthodiques de classer les Arsacides parmi les philhellènes en se fondant sur l'observation, soulignée déjà plus haut, de les voir adopter la langue grecque, lingua franca de ces temps-là en Orient, dans l'activité de leur chancellerie. Tout cela servait depuis longtemps d'argument décisif pour les décrire comme barbares incapables de se servir de leur propre langue. Ceci posé, on passait sous silence ou bien on ne tenait pas compte de l'apparition de la langue araméenne sous les Arsacides. A côté d'un fait isolé connu déjà depuis plus de soixante ans, à savoir des parchemins d'Avroman²³, ce sont les dernières décennies qui y ont apporté un changement notable. Avant tout, il faut citer les ostraca de Nisa, écrits en araméen et datant du I^e siècle av. J. C., ensuite les légendes des monnaies où, depuis le règne de Vologèse I (57-79 ap. J. C.), paraissent des textes en araméen²⁴. Le conclusions qu'on se sent en droit d'en tirer se réduisent à voir dans cette manifestation le penchant des Arsacides à nouer avec la tradition de la chancellerie des Achéménides où l'araméen était en usage²⁵. Pourtant, pour arrondir l'image et la mettre au clair, il faut constater que les objets contenant l'araméen et connus il y a peu de temps ne provenaient que de l'époque

²¹ C'est Fr. Altheim und R. Stiehl, *Geschichte Mittelasiens im Altertum*, Berlin, 1970, 334 ss., qui en donne un aperçu détaillé.

²² Cf. G. Pugliese Carratelli, *A Bilingual Graeco-Aramaic Edikt by Asoka*, Roma, 1964; M. Rostovtzeff, «Res gestae divi Saporis and Dura», *Berytus* 8, 1944.

²³ Cf. E. H. Minns, «Parchments of the Parthian Period from Avroman in Kurdistan», *Journ. of Hell. Studies* 35, 1915, 22-65, où on trouve un examen détaillé des problèmes liés à cette découverte.

²⁴ Cf. W. Wroth, *Catalogue of the Coins of Parthia*, London, 1903, 182 ss.

²⁵ C'est J. Wolski, «Les Achéménides et les Arsacides, Contribution à la formation des traditions iraniennes», *Syria* 43, 1966, 63-89, qui a souligné avec force les contacts étroits entre ces deux époques de l'histoire de l'Iran.

tardive des Parthes, Nisa, I siècle av. J. C., Avroman, I siècle ap. J. C. On n'en avaient pas d'autres plus anciens.

Or, ces derniers temps on apporté, pour cette question, un enrichissement important. Il y a une vingtaine d'années, on a découvert en Iran nord un trésor de monnaies parthes connues jusqu'ici que par peu d'exemplaires. D'accord avec l'opinion des éditeurs, ce trésor appartient au III siècle av. J. C., et d'après des critères numismatiques on a les attribués aux deux premiers souverains parthes, Arsace I et Arsace II²⁶. Ce qui donne une valeur exceptionnelle à ce trésor c'est qu'une partie de ces monnaies porte la légende en écriture araméenne, pendant que l'autre est munie de légendes en grec. Si nous considérons, tout d'abord, l'apparition sur les monnaies des roitelets contemporains de la Perside, centre des traditions vieux-perses et du culte du feu, de légendes araméennes, il est à admettre que c'est là que les Arsacides ont puisé le modèle pour leurs propres monnaies en documentant en même temps leur attitude propre et proiranienne, décidés de s'opposer aux influences des cours hellénistiques propageant exclusivement le grec²⁷. Les autres éléments présentés dans la série des monnaies citées plus haut, à savoir le titre d'autocrator, attesté également sur les monnaies avec la légende grecque et araméenne, ainsi que les noms des principales familles parthes, comme le suggèrent les éditeurs, transmis de la même manière, nous amènent à examiner l'opinion du philhellénisme des Arsacides d'une position différente en comparaison avec celle qu'on a cru possible d'avancer jusqu'ici. Il paraît certain, à la lumière des monnaies, donc de documents d'une très haute valeur démonstrative, que les Arsacides dès le début de leur règne ont adopté une attitude idéologique déterminée. Elle se concrétisait, nous l'admettons d'après les opinions des éditeurs du trésor, en une certaine réserve envers l'hellénisme. Bien que les Arsacides n'aient pas pu se passer de la langue grecque, élément capital de la pénétration de la culture grecque dont l'influence s'étendait à l'est au-delà de la frontière parthe²⁸, ils tenaient fermement à l'héritage iranien, démontré déjà au début de leur installation en Iran. Il est donc absolument à rejeter l'opinion de leur penchant exclusif pour la culture grecque, traitée naguère d'une manière simplificatrice et reposant sur la notion peu précise de leur barbarie. Parce que les Arsacides n'auraient pas eu un autre choix, ils se sont soumis à la culture grecque, crue supérieure. Remarquons en conclusion, pour ce problème, que l'ensemble de notre connaissance de l'histoire des Arsacides, des tendances dont ils furent animés,

²⁶ Voir M. T. Abgarians - D. G. Sellwood, *A Hoard of Early Parthian Drachms*, *Numismatic Chronicle*, Seventh Series, vol. XI, 1971, 103-117.

²⁷ *Ibid.*, 110 s.

²⁸ Pourtant, il est à observer même chez les rois gréco-bactriens du II siècle av. J. C. l'emploi du kharosti, écriture provenant de l'araméen, ce qui semble indiquer l'influence et la persistance des traditions perses et le rôle qu'ont joué les Parthes dans cette question. Sous cet aspect, cependant, on n'a pas abordé dans les recherches le problème de l'araméen en Iran et l'Inde postachéménide. Cf. W. W. Tarn, *The Greeks in Bactria and India*, Cambridge, 1968, 162 s. et *passim*; A. K. Narain, *The Indo-Greeks*, Oxford, 1957, 29 s. et *passim*.

des facteurs, observés dans les différents domaines, surtout dans l'art²⁹, s'opposent à faire avancer un tel jugement négatif.

Pour mettre au clair l'individualisme des Arsacides, pour établir quels courants, pendant plusieurs siècles de leur règne, formaient la substance de leur existence, il nous faut poser quelques questions aux sources peu, sinon du tout, analysées du point de vue des problèmes capitaux que voici: quelle place doit-on assigner aux Arsacides dans la politique, dans quels domaines ont-ils fait valoir leur indépendance créatrice libre d'influences grecques. En effet, les preuves accumulées jusqu'ici n'épuisent pas le problème, elles n'en font voir que ses certains aspects. S'exprimer sur le philhellénisme des Arsacides, s'étendre sur leur docilité d'accepter les influences helléniques signifierait, et qui en douterait, diminuer non seulement leurs propres capacités créatrices, mais aussi de toute l'époque parthe. Or, une telle conception renfermant un jugement négatif aurait rayé à priori les possibilités de cette dynastie et de cet Etat, de leurs réactions actives face aux problèmes qui les entouraient.

En esquisant brièvement les principales tendances dont fut animée la science moderne, ses fondements complexes, il faut néanmoins constater une activité croissante, ces derniers temps, entreprise dans le but de dégager l'histoire parthe de tous les éléments déformant son cours, ses véritables aspects³⁰. Sans doute, le refus montré à l'euro péisation excessive, la victoire de la dés euro péisation, de plus en plus marquée dans la science, a puissamment contribué à faire sortir les Arsacides et l'Etat parthe de la position d'un être de deuxième ordre, d'un subalterne mal toléré dans le concert international de l'antiquité³¹. Cette tendance capitale a pu profiter d'un apport multiple, dû à l'accroissement des sources, surtout archéologiques, de leur interprétation convenable. Mais non seulement cela. Libre de préjugés imposés par la pratique exercée depuis des centaines d'années, la science s'attacha à jeter de la lumière sur les manifestation de l'esprit parthe capables de nous seconder à élaborer une image tout à fait différente des possibilités parthes, à faire exposer les éléments crus minimes, sans importance. Le fait qui ne nous

²⁹ C'est déjà J. Neusner, «Parthian Political Ideology», *Iranica Antiqua* 3, 1, 1963, 40-66, qui a attiré l'attention sur cette question. Pour le problème de l'art parthe, voir M. Rostovtzeff, «Dura and the Problem of Parthian Art», *Yale Cl. Studies* 5, 1935, 157-218, R. Ghirshman, *Parthians and Sasanians*, London, 1962.

³⁰ Pour le résumé de la question, voir J. Wolski, «Iran und Rom, ANRW II, 9, 1, 195, 214. A compléter par les positions les plus récentes: M. G. Angeli Bertinelli, *Roma e l'Oriente*, Roma, 1979, K. Schippmann, *Grundzüge der parthischen Geschichte*, dans: *Grundzüge* 39, Darmstadt, 1980, avec la recension de J. Wolski, *Gnomon*, 1981, 43-46, G. Wirth, «Rom, Parther und Sassaniden. Erwägungen zu den Hintergründen eines historischen Eechselverhältnisses», *Ancient Society* 11/12, 1980/1981, 305-347; J. Wiesehöfer, «Die Anfänge sassanidischer Westpolitik und der Untergang Hatras», *Klio* 64, 1982, 437-447 (avec des renvois à l'époque parthe); E. Dabrowa, «La politique de l'Etat parthe à l'égard de Rome - d'Artaban II à Vologèse I (ca 11-ca 79 de n.e.), et les facteurs qui la conditionnaient», *Université Jagéllone, Dissertation d'habilitation* 74, Kraków, 1983. Il faut souligner, cependant, que la plupart des livres cités ici se laissent conduire par une attitude proromaine.

³¹ C'est J. Wolski, «Les Parthes et leur attitude envers le monde gréco-romaine», *Travaux du VI^e Congrès International d'Etudes Classiques*, Madrid, 1974, Bucaresti-Paris, 1976, 455-462, qui a décidément pris une position libre des préjugés encombrant jusqu'ici le cours de l'histoire parthe.

surprend pas, dans ces conditions, c'est l'intérêt porté, de plus en plus, à l'histoire parthe dont l'analyse reste, et restera, à coup sûr, pour longtemps ouverte et les opinions des savants ne suivront pas les mêmes cours. Quand même, dans les lignes qui suivront on essayera d'établir quelques faits d'importance qui pourraient jouer le rôle d'un jalon dans la direction des études à entreprendre.

Ce qui importe, c'est d'interpréter d'une manière juste les données fournies par la numismatique parthe, produit de tout le point de vue de haute valeur comme émanant de l'activité des Arsacides-mêmes. Et voilà, ce que nous apprennent les monnaies, témoigne de la capacité des rois parthes à chercher et trouver des moyens pour accentuer sur les monnaies le rouage changeable de leur politique. Pendant qu'au début de leur règne, ils se sont plus à se présenter comme descendants des Nomades, donc avec l'allure caractéristique pour les Scythes —cap, arc, barbe rasée, vêtement— depuis le II siècle av. J. C. ils ont commencé à se comporter d'une manière différente. Mais rien ici qui trahirait une tendance à nouer avec l'hellénisme. On les voit porter la barbe et la chevelure arrangée à la manière vieux-perse, et on observe les mêmes traits dans le vêtement. La conclusion qui s'impose, ajoutée à la précédente et liée avec l'analyse du trésor monétaire des premiers souverains parthes ainsi que d'ostraca de Nisa est suffisamment claire et donne la preuve de l'orientation des Arsacides vers le glorieux passé de l'histoire de l'Iran des Achéménides. Pour appuyer cette conclusion, il faut s'en rapporter à une autre manifestation conçue dans le même esprit et saisissable dans la réception par les Arsacides de la titulature des Achéménides: de grand roi par Mithridate I (ca 171-138/7 av. J. C.) et de roi des rois par Mithridate II (123-88/7 av. J. C.)³².

Pourtant ces faits, bien que significatifs, n'épuisent pas la question. La discussion poursuivie depuis quelques décennies se concentre autour d'un problème dont l'importance dépasse les cadres de l'époque arsacide. C'est celle de l'idéologie monarchique des Arsacides. Bien que les observations faites plus haut mettent en doute l'objection tant de fois élevée, à savoir de l'impossibilité des Parthes à entreprendre quelque chose d'envergure, la conception grandiose dont ils étaient les créateurs doit pour tous les temps, comme je pense, finir³³. Une relation nette, quand même négligée dans les recherches, de Tacite³⁴, renferme le programme politique des rois arsacides dirigé contre l'Empire romain. C'est le roi Artaban II (10-37 ap. J. C.) qui dans une lettre adressée à l'empereur Tibère revendique, pour le compte des Arsacides, toutes les terres appartenant jadis à la monarchie des Achéménides, la Syrie, l'Asie Mineure et l'Égypte. Il n'y a pas de preuves plus convaincantes que celles-ci

³² Pour l'ensemble de cette question, voir J. Wolski, *Syria* 43, 1966, 65 ss., qui s'est attaché à présenter ces manifestations des rois parthes sous un nouveau jour.

³³ Ce problème exposé par J. Neusner, «Parthian Political Ideology», *Iranica Antiqua* 3, 1963, 40-66, a été ensuite développé et enrichi de nouveaux éléments par J. Wolski dans de nombreux articles. Voir surtout L'Idéologie monarchique chez les Parthes, «Centro di ricerca et di documentazioni sull'antichità classica», *Atti VIII*, 1976/1977, 223-235.

³⁴ *Annales* VI, 31.

de la largesse de vue des rois parthes. Si, d'une part, elle réduit à néant une idée fausse de la barbarie des Parthes, et c'est le côté passif du raisonnement, de l'autre, elle sert de base, et c'est son côté actif, à classer les Arsacides, comme leurs imitateurs et continuateurs Sasanides, parmi les héritiers de la tradition iranienne³⁵.

Et c'est sur cette plate-forme complètement changée qu'il faut aborder le problème du philhellénisme des Arsacides. En premier lieu, il faut écarter la thèse des Parthes-barbares qui, faute de mieux, se sont jetés, les bras ouverts, vers l'hellénisme, lui seul pouvant lui assurer un semblant de la culture. Les preuves ici accumulées font état de l'attitude active des Arsacides avec un penchant, dans le domaine politique, vers l'iranisme. Il se manifestait, bien que d'une manière faible, dans la religion, pour s'en rapporter à l'activité de Vologèse I (57-77 ap. J. C.) qui, le premier, a commencé à battre des monnaies avec la légende en écriture araméenne, coutume observée dorénavant par les souverains parthes, en signe de leur écart de l'hellénisme³⁶. Cet aveu des rois parthes à l'iranisme trouve son explication, si l'on peut nommer cela ainsi, dans l'image qu'on a dressée maintenant de la société d'Iran. Une étude pénétrante et bien documentée a montré sans le moindre doute la persistance dans l'époque post-achéménide de formes sociales héritées du passé: les Séleucides n'ont rien changé dans la structure sociale des pays conquis par Alexandre le Grand³⁷. Et c'est de cette manière que l'iranisme des Arsacides, peut-être non fixé encore sous la forme connue sous les Sasanides, a pu se concrétiser grâce à la tradition vive conservée en Iran vivant dans un milieu traditionnel hérité de l'époque des Achéménides.

Ceci posé, on ne peut pas s'abstenir de consacrer quelques mots à la présence de la culture grecque dans l'empire parthe. Son existence ne peut pas être mise en doute. Pourtant, il faut faire une réserve. On ne peut pas nier son existence en Mésopotamie, exposée quelle était aux influences grecques, à la suite de contacts prolongés, ne fût-ce que de commerce, entre la Mésopotamie et les provinces orientales de l'Empire romain. L'existence de grandes villes peuplées en grande partie par les Grecs formait la base des relations non limitées, à coup sûr, uniquement à l'activité commerciale. Mais c'est l'Iran qui fut le berceau de l'Etat, le siège de la dynastie, le lieu de retraite en cas d'invasion venant du côté de Rome. Et c'est pourquoi, si l'on veut désigner

³⁵ C'est cette thèse, opposée à la plus ancienne, dont le point essentiel consistait à attribuer aux Sasanides le rôle de rénovateurs de l'idéologie des Achéménides, qu'a avancé J. Wolski dans beaucoup de travaux, à commencer par: «Les Achéménides et les Arsacides», *Syria* 43, 1966, 63-89. Cette opinion commence à s'établir dans la science. Voir, p. ex., J. Wiesehöfer, «Die Anfänge sassanidischer Westpolitik und der Untergang Hatras», *Klio* 64, 1982, 437-447, E. Dabrowa, *La politique de l'Etat parthe à l'égard de Rome...* Kraków, 1983. Mais il est surprenant que G. Wirth, «Rom, Parther und Sassaniden», *Ancient Society* 11/12, 1980/1981, 307-347, probablement en conséquence de son parti pour Rome, ne tient pas compte de cette tendance dans la politique parthe et la passe entièrement sous silence.

³⁶ Cf. B. Head, *Historia nummorum*², Oxford, 1911, 819 ss.

³⁷ Voir à ce propos le livre muni d'une documentation détaillée de H. Kreissig, *Wirtschaft und Gesellschaft im Seleukidenreich, Schriften zur Geschichte und Kultur der Antike* 16, Berlin, 1978.

l'attitude des Arsacides comme «philiranisme», sans doute l'Iran, ses puissants nobles attachés à la tradition de leur pays ont influencé l'idéologie des Arsacides. J'ai employé de propos délibéré le terme «philiranisme» pour l'opposer à ce fameux terme de leur «philhellénisme», terme forgé et déduit des légendes des monnaies des rois parthes, où ils se désignent comme «philhellènes»³⁸. A quelques exceptions près, ce titre ne paraît pas sur les monnaies d'autres pays. A l'époque précédente où on se plaisait à accentuer excessivement le rôle des influences helléniques en Orient, on attachait une grande importance à ce titre en le prenant littéralement. Telle était la force du parti pris pour l'opinion de la pauvreté d'esprit attribuée aux Arsacides qui s'afficheraient d'être protecteurs de gens hostiles à eux uniquement pour cette cause que les Grecs leurs étaient, sous l'aspect culturel, supérieurs. Mais cette étrange conception ne tient pas à la critique. Pour expliquer ce problème, pour trouver une approche convenable à l'emploi de ce titre, il faut avoir recours à l'histoire parthe avec ses hauts et ses bas.

Ce qu'on croit être l'histoire de l'Etat parthe, ce n'est pas exclusivement celle des rapports joués avec les voisins de son côté ouest, c'est-à-dire avec les Séleucides d'abord, Rome ensuite. C'est la lutte constante, et peut-être en premier lieu, contre la menace venant du nord, du Caucase et l'Asie Centrale, ensuite contre les tendances centrifuges des peuples soumis à la souveraineté parthe, comme la Médie Atropatène, l'Arménie, l'Hyrcanie³⁹. Une organisation plutôt lâche de la monarchie parthe laissait le champ libre aux nobles turbulents avides de maintenir les privilèges hérités de l'époque tribale des Parnes⁴⁰. A coup sûr, les personnalités d'envergure comme Mithridate I ou Mithridate II ont pu parvenir à subordonner à la couronne les nobles, peut-être au prix du butin gagné pendant les guerres victorieuses et grandes seigneuries, à l'instar des fiefs médiévaux, données en récompense de leurs services militaires⁴¹. Malgré cela, en Mésopotamie les Arsacides se sont trouvés face à face avec des forces comme les Juifs, plutôt favorable au pouvoir des rois parthes, mais d'autre part des Grecs décidément hostiles et prêts à offrir à chaque ennemi des Arsacides, ou bien aux Séleucides ou bien aux Romains, leur appui et leur aide. Que les Arsacides étaient conscients de la menace de la part des Grecs, qui signifiait pour eux un danger grave, nous en avons les preuves au cours de l'histoire parthe. Et en même temps, ils faisaient des efforts pour s'opposer à cette menace, pour faire sentir aux Grecs leur pouvoir par tous les moyens possibles. Et c'est pourquoi je ne crois pas, comme le prétendent certains historiens, voir les Arsacides se laisser conduire

³⁸ Cf. B. Head, *l. c.*, 754.

³⁹ C'est avec quoi qu'a renoué avec force J. Wolski, «La frontière orientale dans la politique de l'Iran des Arsacides», *Folia Orientalia* XXI, 1980, 239-244, pour rompre avec l'aperçu très étroit de ne plus voir dans l'histoire des Parthes que leur frontière ouest. C'est G. Wirth, *Rom, Parther und Sassaniden*, 311 et passim, qui s'avoue être partisan de la même opinion.

⁴⁰ Cf. J. Wolski, «Remarques critiques sur les institutions des Arsacides», *Eos* 46, 1954/1956, 59-82.

⁴¹ Voir J. Wolski, «L'aristocratie foncière et la formation de l'armée parthe», *Klio* 63, 1981, 105-112.

envers les Grecs avec des égards en les traitant d'une manière suave. Or, ce que nous déduisons des sources semble contredire pareilles assertions. P. ex. la punition sanglante appliquée aux Grecs d'une ville d'Hyrcanie lors de l'expédition d'Antiochos III contre les Parthes (Polyb. XXI, 34). C'est Phraate II victorieux qui, après la débâcle d'Antiochos VII en 129 av. J. C., a adopté des mesures sévères envers les Grecs rebelles en chargeant un certain Himerus de les châtier pour avoir pris le côté de l'envahisseur séleucide⁴². Non moins significative est l'attitude d'Artaban II (10-37 ap. J. C.) qui, sans tenir compte des droits traditionnelles des villes grecques, intervient dans leurs affaires intérieures pour leur imposer sa volonté⁴³. Et le siège de plusieurs années de Séleucie (37-44 ap. J. C.)⁴⁴, nous fait comprendre la politique ferme des rois parthes décidés même à tout prix à faire valoir les raisons de l'Etat parthe. Aucun de ces faits ne nous donne de fondement à qualifier les Arsacides d'être indulgents envers les Grecs, à les traiter d'une manière exceptionnelle due à leur supériorité culturelle.

La conclusion qui s'impose, en tenant compte des réflexions avancées plus haut, nous amène à constater le manque de fondement pour apprécier le titre de «philhellène» porté par les rois Arsacides comme la marque d'un égard singulier témoigné pour cette couche de leurs sujets. Une telle conception découla d'un concept plutôt erroné de primitivisme des Parthes, d'un manque d'idéologie, de l'étroitesse de leur horizon politique. A la lumière d'une analyse libre des préjugés accumulés depuis des siècles, une telle conception ne répond plus à l'état de notre documentation actuelle. Les grands souverains parthes n'avaient aucun motif pour flatter les Grecs, leurs sujets, et ils se laissaient conduire, à l'égard des Grecs, par la raison d'Etat. C'est pourquoi il me semble plausible d'admettre que les Arsacides, en bons politiques, se servaient du titre de «Philhellène» pour des raisons de propagande⁴⁵. C'est une manoeuvre politique entreprise pour servir l'Etat

⁴² Cf. Justin, XLII 1, 3: Igitur Phraates... ad tutelam regni reliquit Himerum... qui tyrannica crudelitate... Babylonios multasque alias civitates inopportune vexavit. Trog. Pomp. Prol. 42: Ut praefectus Parthis a Prate Himerus... in Babylonios et Seleucenses saevit. Cf., pour l'ensemble de la question E. Dabrowa, *La politique de l'Etat parthe à l'égard de Rome...* Kraków, 1983, 96, n. 44, qui donne la discussion touchant ce sujet.

⁴³ Cf. C. Bradford Welles, *Royal Correspondence in the Hellenistic Period*, New Haven, 1934, 299-306. C'est E. Dabrowa, *La politique de l'Etat parthe*, 81 s., qui en donne, dernièrement, le résumé complet.

⁴⁴ Cf. N. C. Debevoise, *A Political History of Parthia*, 164 ss., E. Dabrowa, *La politique de l'Etat parthe*, 91 ss., qui, se basant sur les résultats les plus récents des recherches, en présente le commentaire le plus détaillé.

⁴⁵ Opinion avancée déjà par A. H. M. Jones, *Cities of Eastern Roman Provinces*, Oxford, 1937, 219. C'est J. Wolski, *Annales Universitatis Mariae Curie-Sklodowska*, XXXIX 1, Sectio F, 1974, 1-9, qui, après une analyse détaillée des sources, se prononce décidément à ce propos. Cf. K. Schippmann, *Grundzüge der parthischen Geschichte*, 70; J. Wiesehöfer, «Die Anfänge der sassanidischen Westpolitik...», *Klio* 64, 438. Par contre, G. Wirth, «Rom, Parther und Sassaniden», *Ancient Society* 11/12, 326, probablement encore sous l'influence d'opinions très enracinées dans les recherches, s'exprime décidément avec désapprobation à l'égard des Arsacides décriés par lui comme «von Anfang an hellenistisch korrumpierte herrschende Dynastie». Que ce jugement nous paraît être trop sévère et ne tient pas compte des résultats des recherches les plus récentes, cela découle des pages précédentes.

parthe dont la sécurité dépendait en grande partie de la loyauté des Grecs gagnés bien des fois à la cause tantôt des Séleucides, tantôt des Romains. Le titre de «philhellène» ne serait donc autre chose qu'un instrument politique et ne peut pas être interprété comme un symptôme de flatterie à l'adresse des Grecs.

Une conclusion finale s'impose. Les données des sources, découvertes il n'y a pas longtemps, et soumises à une interprétation convenable, nous autorisent à admettre chez les Parthes d'un fort courant idéologique comme on ne le soupçonnait pas jusqu'ici. Les Parthes, loin d'être barbares, d'ailleurs comme avant eux les Perses, n'ont pas copié aveuglément les modèles grecs, bien qu'ils en aient su apprécier la valeur. Se posant comme continuateurs de la vieille tradition iranienne, ils ont conservé l'indépendance d'accord avec les exigences de la raison d'État et partout où la situation le leur a permis ils se sont montrés les dignes héritiers des Achéménides.